

**LE MARCHÉ DE NOËL : MARDI 2 DÉCEMBRE !**



Toutes les infos, animations, horaires, producteurs et exposants sont à retrouver en page 12

Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe du Comité des fêtes, qui a toujours besoin de bénévoles, même pour 1h ou 2 ! Plus d'infos par mail : [comitedesfetes.ndo@gmail.com](mailto:comitedesfetes.ndo@gmail.com)

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

**Horaires d'ouverture** : Lundi : 8h à 13h

Jeudi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h    Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

**Courriel** : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)

**HOMMAGE À RAYMONDE ODOIX**



Raymonde Odoix, véritable figure locale s'en est allée en ce mois de novembre.  
 Engagée au sein de la commune depuis plus de trente, et à plus d'un titre, Raymonde n'était pas une femme ordinaire. Elle avait un caractère bien trempé, comme on dit chez nous, mais c'est une expression trop courte pour dire tout ce qu'elle était.  
 Raymonde avait ce mélange rare d'entêtement et de générosité, de fermeté et de gentillesse, de convictions profondes et d'humanité.  
 Raymonde ce n'était pas seulement une élue, c'était une présence, avec cette manière bien à elle de dire les choses. Directe, tenace, engagée.

Elle avait commencé sa vie d'élue locale en 1995, sous la mandature de Pierre Faure. Pendant de nombreuses années, elle a aussi présidé le Foyer Rural, après René Fantin puis Germaine Penin, et jusqu'en 2014, où le Foyer Rural est devenu Comité des Fêtes.

Active et engagée, elle ne l'était pas seulement en tant qu'élue : elle a beaucoup œuvré au sein de l'association pour la Rénovation de la Basilique, fervente défenseuse de notre édifice religieux !

La disparition de Raymonde, c'est une place vide au sein du Conseil Municipal, une présence qui manque, une mémoire qui s'en va, c'est une page de l'histoire de notre village qui se tourne, un chapitre qui se referme. Mais ce n'est pas que cela, trente ans d'engagement c'est aussi une lumière qui demeure.

C'est pour nous une invitation à poursuivre. Parce que ceux qui s'en vont laissent derrière eux une responsabilité : celle de continuer le chemin, de maintenir vivants les principes qu'ils ont défendus, de préserver ceux à quoi ils ont cru.

Merci Raymonde pour ton engagement.

L'ensemble du Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à Jean Pierre, son mari, et à sa famille.



**RAPPEL : RETOUR CHOIX COLIS/REPAS DES AÎNÉS**

Les membres de la commission sociale de la mairie rappellent que la date pour le retour des choix entre le colis et le repas est fixée **au 8 décembre**. Merci de rendre votre réponse pour cette date.



**RAPPEL : LES BRÈVES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION**



**L'OSIER FLASH SPÉCIAL ANNÉE 2025 EN PRÉPARATION**

Comme chaque année, nous préparons ce numéro spécial pour la fin de l'année, qui reprend les évènements, les temps forts du village pour l'année 2025.

➤ Nous prévoyons une page dédiée aux mariages, naissances et décès de l'année 2025. Nous invitons les familles concernées à nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie:

[ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

***Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie. Sans information de la part des familles concernées avant le 20 décembre 2025, nous nous permettrons de publier les noms.***

➤ Nous invitons les responsables des différents clubs ou associations à préparer un article, une photo, qui évoquent l'année 2025. Les photos et les articles sont à nous faire parvenir au plus tard pour le 20 décembre.

**Nous vous remercions par avance !**

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025****• Embauches jeunes été 2025**

Accord très favorable du conseil pour reconduire l'opération jobs d'été pour les jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans qui aideront les employés communaux dans leurs différentes activités. Les jeunes participeront à cette opération avec un contrat à durée déterminée d'une semaine.

**• Vente terrain Thévenin**

Par délibération du 21 novembre 2024, le conseil avait accepté la donation à la commune par M. THEVENIN d'une parcelle de bois de 1280 m<sup>2</sup> représentant une valeur de 180,00€ TTC. Selon notre notaire, il convient de remplacer la donation par une vente à l'euro symbolique. La délibération du 21 novembre 2024 est annulée. Le conseil accepte la proposition de vente à l'euro symbolique et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**• Convention Ludotour**

Accord du conseil pour la signature par le maire d'une convention avec le président de la Communauté de Communes pour l'accueil sur la commune du Ludotour le 19 septembre. Le Ludotour est une animation de proximité proposée par la communauté de communes pour favoriser le lien parents-enfants à travers le jeu.

**• Convention Mini Camps**

Depuis plusieurs années la commune accueille à l'école des mini-camps organisés par la Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté. Le maire expose au conseil que dans le cadre de cet accueil du 08 au 10 juillet 2025 et du 15 au 17 juillet 2025, il convient de signer une convention qui a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre les deux parties. Le conseil autorise le maire à signer cette convention avec le président de la Communauté de Communes.

**• Achat parcelles voiries Fonciprom**

Pour le lotissement privé route de la Combe Bougey, il était prévu après les travaux d'aménagement une rétrocession des espaces communs (voiries, réseaux, espaces libres) à la commune par le lotisseur, la société FONCIPROM. Les parcelles concernées C 989, C 990 et C 991 d'une surface totale de 974 m<sup>2</sup> seront cédées par le lotisseur à l'euro symbolique avec dispense de règlement. Dans cette opération les frais d'acte sont à la charge du vendeur. Le conseil accepte cette transaction et autorise le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**• Devis tondeuse**

Le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de remplacer la tondeuse de la commune. Il présente les devis des entreprises Bouyoud à Vinay d'un montant de 1790 € TTC et Rural Master à Chatte de 1690 €. Après examen, le conseil décide de retenir la proposition de Rural Master d'un montant de 1690 € TTC.

**• Délégation au maire pour placement de fonds**

Les collectivités territoriales sont soumises à l'obligation de dépôt de leurs fonds disponibles auprès de l'Etat qui ne verse pas d'intérêts. Toutefois les articles L 1618-1 et L 1618-2 du code générale des collectivités territoriales permettent de déroger à cette règle lorsque ces fonds proviennent de libéralités, de l'aliénation d'éléments du patrimoine comme des cessions immobilières, d'emprunts dont l'emploi est différé pour des raisons indépendantes de la volonté de la collectivité ou de recettes exceptionnelles. En fonction des disponibilités de la commune, le recours à des produits de placements financiers permettrait de générer des produits financiers. Il s'agit de placements à court terme de 1 à 12 mois dont les taux sont fixés et garantis par l'Agence France Trésor. Le conseil décide d'ouvrir un compte à terme auprès du trésor public et délègue au maire la possibilité de procéder à des placements de fonds en fonction des disponibilités de la commune.

**• Modification convention précaire Tero Loko**

Le maire propose de remplacer la convention précaire signée avec Tero Loko le 20 juin 2019 par une nouvelle convention précaire applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025. La mise à disposition de Tero Loko d'une partie du rez-de-chaussée de Bon Rencontre sera toujours à titre gracieux, mais la participation aux frais (eau, électricité, chauffage) s'élèvera à 600 € par mois.

Cette somme correspond à la répartition mensuelle de 80 % des charges sur le bâtiment pour l'année 2024.

Le conseil autorise le maire à signer cette nouvelle convention avec Tero Loko.

**• Achat parcelle Arphant**

Le maire rappelle au conseil que dans le cadre du futur aménagement du chemin du Bois de Billet, la commune souhaite acquérir la parcelle C 869 appartenant à M. et Mme David ARPHANT. Cette parcelle d'une surface de 105 m<sup>2</sup> est située au 135 chemin du Bois de Billet et son prix d'acquisition s'élève à 1500 €.

Les frais de notaire seront supportés par la collectivité.

Le conseil après avoir examiné cette proposition autorise le maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

**• Subvention exceptionnelle ANVITA**

Le maire rappelle que la commune adhère à l'association Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) qui accompagne plus de 90 collectivités sur le territoire national. Le montant de la cotisation est calculé en fonction du nombre d'habitants et pour la commune elle s'élève à 50 € par an.

Suite à la baisse continue du mécénat depuis 2023, l'association est à la recherche de financements exceptionnels et sollicite les collectivités.

Le maire propose de soutenir cette association. Toutefois, compte tenu des faibles moyens de la commune, il propose d'octroyer une subvention exceptionnelle de 50 € équivalente au montant de notre cotisation annuelle. Le conseil est favorable à cette proposition.

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025****• Fiscalité logements vacants**

Le maire expose au conseil les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logement vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Le conseil décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

**• Fiscalité foncier bâti**

Le maire expose au conseil les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois limiter ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés par l'Etat prévus aux articles L 301-1 à L 301-6 du code de la construction et d l'habitation ou de prêts conventionnés.

Le conseil décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logements, à 50 % de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés par l'Etat prévus aux articles L 301-1 à L 301-6 du code de la construction et d l'habitation ou de prêts conventionnés.

**• Devis plateforme bâtiment communal**

Après la décision de revenir au projet initial d'implantation du bâtiment communal à proximité de l'école, le maire rappelle le besoin urgent de cet équipement pour le stockage du matériel et offrir de meilleures conditions de travail aux employés communaux.

Il présente le devis de l'entreprise MANDIER pour la réalisation de la plateforme destinée à recevoir le bâtiment. Ce devis se décompose ainsi :

- Terrassements généraux :	23 747,50 € HT
- Réseaux divers :	5 995,00 € HT
- Voiries divers :	1 350,00 € HT

Soit un total de 31 092,50 € HT.

Le conseil accepte ce devis et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**• Devis entretien des arbres**

Acceptation des devis de l'entreprise « Auprès de l'arbre » concernant :

- la taille de 4 tilleuls pour un montant de 888,00 € TTC ;
- la taille des jeunes arbres plantés lors des derniers aménagements qui s'élève à 720,00 € TTC ;

- l'examen des arbres en bordure des voies communales pour déterminer d'éventuels risques de chutes sur ces voies d'un montant de 390,00 € TTC.

**• Cessions de terrains pour la régularisation du chemin de Champel**

Le maire rappelle au conseil qu'il y a lieu de régulariser le tracé de la voie communale n°23 située lieu-dit « Champel ».

L'ancien tracé de la voie communale n°23 sera déclassé. Un autre tracé a été délimité et borné par le cabinet de géomètres SINTEGRA et deviendra la nouvelle voie communale n°23. Il nécessite l'acquisition de parcelles auprès de l'indivision CUZIN et de M. et Mme Piliipp DAWUDIAN.

- Pour l'indivision CUZIN la parcelle concernée est la B 595 d'une surface de 3a49.
- Pour M. et Mme DAWUDIAN il s'agit des parcelles B 589 et B 591 d'une surface totale de 3a31.

Ces cessions de propriétés sont effectuées à l'euro symbolique.

L'ensemble des frais liés à ces cessions seront pris en charge par la commune.

Le conseil accepte ces propositions et autorise le maire à signer tous documents nécessaires à ces opérations.

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025****• Convention titres restaurant**

Le maire explique au conseil que le partenariat entre le Centre de Gestion de l'Isère et la commune concernant les titres restaurant arrive à son terme. Il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention avec le Centre de Gestion.

Le Centre de gestion a signé un nouvel accord cadre avec la société Pluxee en date du 21 octobre 2025 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 4 ans maximum.

Le conseil autorise le maire à signer avec le Centre de Gestion la convention d'adhésion au contrat de fourniture, gestion et livraison de titres restaurant dématérialisés ou papiers pour les agents de la commune.

**• Devis gestion numérique du cimetière**

Le maire fait part au conseil de la nécessité pour la commune de disposer d'un outil numérique pour faciliter la gestion du cimetière.

Il présente la proposition de la société JVS Mairistem d'un montant de 1850 € TTC et celle du Groupe SIRAP de 1931,58 € TTC.

Après examen le conseil décide de retenir la proposition du Groupe SIRAP pour un montant de 1931,58 € TTC.

**• Subvention association restauration de la Basilique**

Le maire informe le conseil que l'association de la restauration de la basilique a décidé d'attribuer à la commune une subvention d'un montant de 5000 €.

Cette subvention couvrira une partie des travaux récemment réalisés suite aux dégâts occasionnés par le vent.

Le versement de cette subvention nécessite l'accord préalable du conseil.

Le conseil accepte cette subvention et remercie l'association de restauration de la basilique.

**• Convention de déneigement 2025/2026**

Une convention pour assurer le déneigement de la commune est nécessaire chaque année. Le déneigement de l'ensemble de la commune est assuré par Gérard Amieux sur les bases suivantes :

- un forfait d'astreinte de 250 € mensuel pour les mois de décembre, janvier, février et mars,
- des vacations horaires d'intervention de 60.00 € de l'heure,
- Une majoration pour dimanche et jours fériés de 6.00 € de l'heure.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer cette convention avec Gérard Amieux

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918****Discours d'Alex Brichet-Billet le 11 novembre 2025 :**

Aujourd'hui, comme chaque 11 novembre, nous sommes là.  
Sous le vent d'automne, sous les drapeaux qui claquent,  
Sous les noms gravés dans la pierre, que personne ne prononce plus vraiment.  
Des prénoms simples, de 1914, de 1918 — Jules, Louis, Fernand —  
Des jeunes gens partis pour la "der des der",  
et qui n'ont pas eu la dernière parole.

Leur sacrifice, leur courage, leur souffrance ont façonné notre histoire et notre liberté.

Nous venons leur dire qu'on n'oublie pas.  
C'est notre manière à nous, modestes vivants,  
de tenir la promesse faite aux morts.

Aujourd'hui encore, les noms gravés sur la pierre résonnent comme une leçon de fraternité et d'humilité.  
Ils nous rappellent que la paix, si précieuse, ne s'impose jamais durablement :  
elle se construit, chaque jour, par la volonté des peuples et le respect des autres.

Mais cette année, impossible de ne pas penser à d'autres dates.  
À ce mois de novembre, il y a dix ans,  
où la guerre est venue jusque dans nos rues,  
sans uniforme, sans drapeau, sans frontières.  
Le 13 novembre 2015.

Les terrasses, la salle de concert, la peur, la sidération,  
et surtout, les visages.  
Des visages d'amis, de voisins, d'amoureux.  
Des gens qui riaient, qui dansaient, qui vivaient.

Il y a donc deux novembre dans notre mémoire.  
Celui des tranchées et celui des trottoirs parisiens.  
Laisant aux victimes, aux familles, aux soignants, aux forces de l'ordre, des traumatismes indélébiles.  
Deux blessures nées de la même folie humaine,  
celle qui nie la vie, la liberté, la différence.

Deux blessures, mais un même espoir :  
que la barbarie n'ait pas le dernier mot.

Alors, que dire aujourd'hui, un siècle après l'armistice,  
et dix ans après la nuit du Bataclan ?  
Dire que la paix n'est jamais acquise.  
Qu'elle ne tient pas seulement à des traités,  
mais à la main qu'on tend, au regard qu'on porte,  
à la façon dont on parle à l'autre, surtout quand il pense autrement.

Dire que la République, ce n'est pas qu'un mot pour les plaques de rues,  
c'est un souffle qu'on entretient,  
comme on souffle sur une flamme fragile pour qu'elle ne s'éteigne pas.

Dire aussi qu'il faut se souvenir,  
non pas pour s'enfermer dans la douleur,  
mais pour mieux aimer la vie, la simple vie :  
celle des rires au café, des enfants qui jouent,  
des musiques qui rassemblent.

Ce n'est pas grand-chose, la paix,  
juste des gens qui se parlent,  
et d'autres qui se taisent,  
pour écouter le vent passer sur les tombes.

Car la paix n'est pas seulement l'absence de guerre.  
Elle est un choix, une exigence, une vigilance de chaque instant.  
Elle se nourrit de dialogue, de respect, d'éducation, de culture.  
Elle se nourrit aussi de cette fraternité républicaine  
qui fait de nous une communauté de destin,  
unie dans ses différences.

Aujourd'hui, face aux menaces, aux divisions, aux peurs,  
souvenons-nous de ce que nos anciens ont enduré  
pour que nous puissions vivre libres.  
Souvenons-nous aussi de ce que nous devons à ceux  
qui, il y a dix ans, ont perdu la vie pour avoir simplement vécu.

Et puis, continuons d'espérer, malgré tout.  
Continuons de croire en la force des mots face à la violence,  
en la force du lien face à l'isolement,  
en la force du collectif face au repli.

C'est cela, notre héritage.  
C'est cela, notre responsabilité.

Alors oui, souvenons-nous des soldats de 14,  
souvenons-nous des victimes du 13,  
et souvenons-nous de tous ceux qui, chaque jour,  
essaient d'ajouter un peu d'humanité à ce monde qui en manque souvent.

Qu'ils nous inspirent, qu'ils nous rappellent  
que la vraie victoire, celle qui demeure, celle qui dure,  
est celle de la dignité et de la tendresse humaine.



**RAPPEL : CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE, EN JANVIER 2026**

En janvier 2026, pour accéder aux trois déchèteries intercommunales à Saint-Quentin-sur-Isère, Saint-Sauveur et Vinay, votre véhicule devra être reconnu par les caméras de contrôle. Pour que votre véhicule soit reconnu, vous devrez créer un compte d'accès d'ici la fin de l'année 2025.

Retrouvez toutes les infos pour créer votre compte personnel ou professionnel dans l'Osier Flash de septembre 2025 ainsi qu'un courrier de Saint Marcellin Isère Communauté adressé à chaque famille au mois de septembre.

*En cas de problème pour la création de votre compte personnel, vous pouvez vous présenter à la mairie.*

||||| **OUVERTURE DU DOMAINE DES COULMES** |||||

Un beau premier manteau blanc a recouvert les Coulmes en début de semaine, 50 à 70 centimètres de neige fraîche.

Aussitôt tombée, aussitôt damée pour lancer la saison hivernale du domaine nordique.

Les pistes sont ouvertes partiellement, samedi 29 et dimanche 30 novembre, de 9h à 17h.

70% des pistes de ski de fond. 50% des pistes de multi-activités : raquettes, luge, marche

Pour accéder au domaine nordique deux portes d'entrée : Patente et Belvédère.

Les foyers de ski de fond de Presles et de Rencurel sont également ouverts de 9h à 17h pour la location de ski de fond, raquettes, luges.

Pour toute info sur les conditions d'enneigement ou de circulation :

Foyer à Presles : 04 76 36 06 06./ Foyer à Rencurel : 04 76 38 96 61.

**A noter** : Les pistes de ski alpin ne sont pas ouvertes les 29 et 30 novembre.

||||| **EN ROUTE VERS LA SANTÉ : PASSAGES EN DÉCEMBRE 2025** |||||

"En route vers la santé" est un dispositif d'accueil, d'écoute et d'information qui vise à faciliter l'accès aux droits et aux soins. Anonyme, confidentiel, gratuit, avec ou sans rendez-vous, il s'adresse à tous les habitants du territoire, avec une attention particulière pour les 11 à 30 ans, auxquels il peut être proposé un soutien psychologique.

Une de ses particularités est d'aller vers les habitants.

Sur rendez-vous au 07 64 56 23 58 l'équipe peut se déplacer à d'autres moments.

Ses dates et lieux de passage pour le mois de décembre 2025 :

Mardi 2 décembre 2025 de 14h30 à 16h30- Parking de la mairie - Chevière

Mercredi 3 décembre 2025 de 14h à 16h- Stade - Saint Quentin sur Isère

Mercredi 10 décembre de 14h30 à 16h30 - Parking du city stade à l'Albenc

Mardi 9 décembre de 14h30 à 16h30 - Place du champ de Mars à Vinay : Le CCAS de Vinay vient à votre rencontre : découvrez ses missions et son lieu ressource.

Jeudi 18 décembre 2025 de 15h à 17h Tèche - devant l'école

Maison des familles : 3 rue du Colombier - 38160 Saint-Marcellin Contact & informations : [mdf@smvic.fr](mailto:mdf@smvic.fr) / 04 56 33 30 20 - Équipe mobile / 07 64 56 23 58

||||| **OFFRE D'EMPLOI** |||||

**Offre d'emploi pour le poste de Animateur/trice référent(e) Jeunesse :**

**La commune de Saint-Vérand** recherche un animateur/trice référent(e) Jeunesse au sein de MixAge Café, espace de vie sociale agréé par la CAF et rattaché au CCAS.

**Diplôme requis** : BPJEPS Loisirs tout public ou tout autre diplôme équivalent de l'animation socioculturelle et du secteur social permettant la direction d'un accueil collectif de mineurs.

**Conditions d'exercice du poste** : Poste à pourvoir : dès que possible CDD de 12 mois / Rémunération catégorie C (selon grille de la Fonction Publique Territoriale) / Emploi temps non complet : 25 heures  
Permis B - Déplacements ponctuels sur le territoire / Régime indemnitaire : RIFSEEP mensuel et annuel  
Participation employeur à la protection sociale (mutuelle santé et prévoyance)

Possibilité d'adhérer au Comité des œuvres sociales

**Date limite de candidature** : le **19/12/2025** Adresser candidature (CV et lettre de motivations) à Madame Le Maire : 412, Le Village – 38160 SAINT-VERAND OU [mairie@saint-verand-38.fr](mailto:mairie@saint-verand-38.fr)

*Des informations plus détaillées concernant ce poste sont disponibles en mairie*

**FRANCE SERVICES À SAINT MARCELLIN**



Besoin d'aide dans vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Un projet co-porté à Saint-Marcellin par :



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

France services à Saint-Marcellin :  
2 lieux à 60 mètres l'un de l'autre, accueil libre, sans rendez-vous

Vos démarches liées à votre protection sociale :



France Services - 2 avenue du Collège à Saint-Marcellin

Du lundi au vendredi - De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Tél. 04 76 88 76 67

Toutes vos autres démarches France services :



France Services - La Fabrik - 2 boulevard Riondel à Saint-Marcellin

Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(fermé le jeudi après-midi)

Tél. 04 76 38 81 31

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



Plus d'informations dans votre France services ou sur [france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

**OFFRE DE SERVICES À DOMICILE**

Personne de confiance, fiable et sérieuse à Notre Dame de l'Osier propose ses services pour :

- ménage, repassage
- aide à la cuisine et préparation des repas
- garde d'enfants
- aide à domicile pour des personnes âgées : (accompagnement, tâches du quotidien)

Rémunération en Chèque Emploi Service Universel (CESU)

Contact : 07 59 40 83 76

**SOIN ÉNERGÉTIQUE****Offrez un Bon cadeau**

Dans un espace dédié au mieux-être, offrez à vos proches un moment unique de détente et de libération énergétique.

Un soin énergétique permet de relâcher les blocages, d'harmoniser les énergies et d'apporter une profonde sensation d'apaisement.

C'est un cadeau attentionné, idéal pour une personne que vous aimez ou pour toute personne ayant besoin de se recentrer et de retrouver de la sérénité.

Les séances durent entre 1h et 1h30, selon les besoins et le travail de rééquilibrage énergétique à effectuer.

✦ Offrez un instant précieux, une parenthèse de douceur et de bien-être.

Uniquement sur rdv: tel 06 03 93 68 32

## LES CHOCOLATS DU CHALET DE JALYBOU

Le chalet de Jalybou

Sandrine et Fabrice RIVERO

Notre Dame de l'Osier

06 29 21 50 99

[lechaletdejalybou@orange.fr](mailto:lechaletdejalybou@orange.fr)

Nous vous proposons des **ballotins** assortis ou selon vos préférences des chocolats au prix de 78 € le kilo ; également des **tranches d'oranges** confites enrobées de chocolat noir en sac de 200 grs au prix de 14 €. Nous utilisons uniquement des matières premières de qualité supérieure. Tous nos chocolats sont fabriqués par Fabrice dans le respect des règles artisanales, trempés à la main.

\* **CHOCOLATS NOIRS (70%)**

le duo : praliné amande et noisette

le chartreux : ganache à la chartreuse, pâte d'amande aromatisée à la chartreuse

le feuilletine noire : praliné amande noisette et crêpe dentelle

la nougatine : praliné amande noisette et éclats de nougatine

le palet : ganache nature

l'orangette : bâtonnet d'orange confite

la navette : liqueur poire

l'ardéchois : ganache au rhum et brisure de marrons

le moka : ganache au café

le diamant : ganache à la framboise

le dubaï : ganache à la pistache

\* **CHOCOLATS LAIT**

le p'tit carré : praliné noisette

le feuilletine lait : praliné amande noisette et crêpe dentelle

l'amandier : praliné noisette et amandes hachées grillées

le galet : ganache nature

la muscadine : ganache au praliné amande noisette et au Cointreau

le dauphinois : praliné amande noisette et noix concassées

\* **CHOCOLAT BLANC**

le satin : praliné amande et noisette

\* **CHARDONS BLEUS**

praliné amande noisette et pâte d'amande enrobés de chocolat blanc teinté de bleu

**Commandez avant le vendredi 5 décembre**

Présentation	Prix unitaire	Quantité	Prix
Ballotin de 500 grs	39,00 €		
Ballotin de 250 grs	19,50 €		
Ballotin de 150 grs	11,70 €		
Sac d'oranges 200 grs	14,00 €		

NOM :

PRIX TOTAL :

TEL :

# NOTRE DAME DE L'OSIER MARCHÉ DE NOËL

MARDI 2  
DÉCEMBRE  
16H-22H  
JARDIN DE  
BON RENCONTRE

## EXPOSANTS

MIEL DE LA MIELLERIE DU BURDI  
TISANES, SAVONS ET JUS DE LA FERME DE L'ÂME  
LÉGUMES ET PAIN DE TERO LOKO  
ESCARGOTS DE MURPHY  
ÉPICES DE FINS GOURMETS  
FLEURS DE LA BELLE & LA BROUETTE  
PLANTES MÉDICINALES D'ELENA CARNACINA  
ARBRE FRUITIERS ET POMMES DE PEPINS & CIE  
FOIE GRAS ET CANARD CONFIT DE LA FERME DU CALES  
AGRUMES SICILIENS DE MARILYN (ET MAGNÉTISME)  
BALADE EN TROTTINETTE AVEC DEUX ROUES EVASION

BIJOUX DE LUNE ROUSSE  
BIJOUX DE MYLÈNE ARLOTO  
BOUGIES ET BIJOUX DE FRAN CONTE  
CRÉATIONS VÉGÉTALES DE DELPHINE BLANCHIN  
CRÉATION EN LAINE D'ANTE-MARIE BARNET  
CRÉATIONS EN TISSU DES "CRÉALOKO"  
OBJETS DÉCO D'ANNE-LAURE BOURGE  
OBJETS DÉCO DE SIDNEY PLAY  
OBJETS DÉCO EN BOIS D'UPCYCLING & CRÉA  
POTERIE D'EMMA GILBERT  
COSMÉTIQUES DE LA SAVONNERIE DU TILLEUL  
LIVRES DE CATHERINE PIN (AUTRICE)  
MAQUILLAGE

## ANIMATIONS

17H-19H

MARIE CLOU ET LE PÈRE NOËL  
SPECTACLE DE MARIONNETTES  
ATELIER AUTOUR DE L'ACCUEIL

19H-20H

FANFARE  
BANDA VINOX

20H

CONCERT  
COMPAGNIE DOUX VACARME  
"LES CHANSONS QUI ENCHANTEMENT"

## BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER

BUVETTE DU COMITÉ DES FÊTES  
FONDUE DE ST MARCELLIN D'UN BRIN DE SARIETTE  
CRÊPES DE L'EHPAD DE NDO  
POP CORN ET CRÊPES D'ESPACE NATURE ISÈRE  
BIÈRE DE TETRAS BYRE  
SAUCISSE - FRITE - GÂTEAUX DU SOU DES ÉCOLES  
FROMAGES DES BIQUETTES DE CHAMBARAN  
APÉROS SALES ET SUCRÉS DE TOI ET NOIX  
DÉLICES FUMÉS DU FUMOIR DE LA GALAURE (SALMON, TRUITE, MAGRET...)  
HÛTRES - MOULES - VIN BLANC DU CÔTÉ JARDIN DE MARSEILLAN  
MARRONS CHAUDS - SOUPE À L'OIGNON - PÂTES ET TERRINES DE L'ACCA NDO



## NOËL EN COMMUN

Parce que l'esprit de Noël rassemble, pour sa 7<sup>ème</sup> édition, le Marché de Noël de l'Osier prouve que la coopération locale est plus qu'un idéal — c'est une pratique vivante.

Cette année, le Marché de Noël, organisé par les différentes associations du village (Tero Loko, Comité des fêtes, Sou des Ecoles) et la mairie, est rejoint par l'ACCA. Les chasseurs proposeront une soupe à l'oignon, pour se réchauffer en cas de grand froid, ainsi que des marrons chauds et du pâté de chevreuil de leurs confection. L'EHPAD tiendra également un stand de gâteaux et crêpes pour financer des projets pour les résidents.

Côté commerçants, on trouvera comme toujours de quoi se régaler pour les fêtes de fin d'année, et déposer de jolis cadeaux artisanaux, locaux, faits avec amour et passion au pied de nos sapins.

De nombreuses animations rythmeront la fin d'après-midi et la soirée... Père Noël pour les enfants, musique pour les grands, et toujours, une joyeuse buvette proposée par le Comité des fêtes, et de la petite restauration, pour ouvrir cette période de l'Avent sous le signe de la convivialité !

**RDV le 2 décembre à Bon Rencontre.**

## TERO LOKO



●●● Le marché spécial « Alimentation » d'Avril 2025 avait rassemblé tous les acteurs locaux du programme Mieux Manger Pour Tous

### LE DOCUMENTAIRE TERO LOKO À AUTRANS

Prochain rdv pour voir le documentaire sur Tero Loko : le 5 décembre à 18h à la Jolie Colo, à Autrans.

Une séance spéciale est organisée dans le cadre du Festival International du Film de montagne, suivie d'une table ronde sur le thème « D'hier à aujourd'hui, l'accueil en montagne, une évidence ? », avec le sénateur de l'Isère Guillaume Gontard, Philippe Hanus, historien, et Alex Brichet-Billet, maire de Notre-Dame-de-l'Osier.

Plus d'infos sur le festival : <https://festival-autrans.com/fr>

## IMAGINER LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Le 8 décembre, de 9h à 12h30, le village accueillera une rencontre ouverte à toutes et tous autour du thème : « *Glanage, marchés solidaires, cuisine de rue... un avant-goût de la démocratie alimentaire ?* », organisée par Tero Loko et Le Court Bouillon, avec le soutien du programme Mieux Manger Pour Tous et de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Habitants, agriculteurs et associations sont invités à réfléchir ensemble à la manière de garantir une alimentation de qualité pour tous.

Cette rencontre marquera la clôture du programme "Mieux manger pour tous", un dispositif national visant à améliorer l'accès à une alimentation saine, durable et locale, tout en soutenant les initiatives solidaires portées sur les territoires.

Au programme : témoignages d'acteurs locaux, éclairage de l'experte Julie Maurel sur les enjeux de la démocratie alimentaire et échanges ouverts autour de la question « comment essaimer et développer ces initiatives pour construire une véritable ambition territoriale ? »

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2025

## Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 30/11**      **2<sup>ème</sup> Salon bien-être et beauté** à Vinay, organisé par l'association Murmure des Sens  
Au programme : conférences, tombola, animations, buvette et restauration. De 9h à 18h à la salle des fêtes. Entrée libre. Contact : [0613170014](tel:0613170014)
- 02/12**      **Grand marché festif de Noël à Notre Dame de l'Osier** : retrouvez infos et affiche en pages 1 et 12
- 5 et 6/12**      **Vinaython** organisé par l'association Vinaython : De nombreuses animations et surprises, les dons récoltés seront entièrement reversés à l'AFM théléthon. A la salle des fêtes, le vendredi à partir de 18h et le samedi à partir de 10h. Contact : [0680305741](tel:0680305741)
- 6/12**      **Marché de Noël** de Cras. Exposants, animation magique, Père Noël, maquillage et goûter enfants, danse, tombola, buvette et restauration. Fournée solidaire (pains, pognes, Saint-Genix) au profit du Téléthon. Venez nombreux soutenir les associations ! Venez profiter d'une journée festive et chaleureuse au cœur du village, entourés de nombreux exposants et d'une ambiance magique ! De 10h30 à 19h à la salle des fêtes.
- 07/12**      **Marché de Noël** de Vinay, organisé par l'Union des commerçants vinois et la mairie. Nombreux exposants, animations musicales et feu d'artifice à 18h, tiré depuis le Montvinay.
- 12/12**      **Rencontre du club de l'Amitié de Notre Dame de l'Osier** : après midi jeux à 14h à la mairie.
- 12/12**      **Ludotour** à Morette : une séance jeu à destination de toutes les générations. De 16h30 à 22h. Grâce à une sélection de jeux adaptés aux âges et usages, le ludotour accueille toutes les générations de joueurs, débutants comme expérimentés. Dans les malles des ludothécaires des jeux rapides ou plus longs, des jeux de construction, des jeux de stratégie, des jeux collaboratifs, des jeux, plein de jeux à découvrir ! Gratuit et sans inscription. Contact : [0476380682](tel:0476380682) / [0476384548](tel:0476384548)
- 13/12**      **Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier**. A 14h30 à la mairie.
- 13/12**      **Véloparade lumineuse : illuminez la nuit à vélo**, organisée par l'association Roulavélo, à Saint Marcellin, à 17h au Champ de Mars. Petits et grands, on se retrouve tous à la véloparade lumineuse. Concours de vélos décorés. Trajet entre Saint-Marcellin et Saint-Vérand.
- 13/12**      **Stand de l'An**, de l'Albenc, organisé par la MJC. Un moment de convivialité entre amis, famille, ou voisins, ne ratez pas : Huîtres, saumon et foie gras en toast, crevettes, ravioles façon albinoise, soupe à l'oignon, vins blanc et champagne. Ambiance musicale. A partir de 19h sous le préau de l'école.
- 03/01**      **Osez le nordique : initiation ski nordique** à Rencurel . Dans le cadre des animations Osez le Nordic, proposées par Nordic Isère, rendez-vous sur le domaine nordique des Coulmes à Rencurel pour une initiation au ski nordique (skating). Gratuit.



### Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : En principe, il n'y aura pas d'Osier Flash en janvier 2026. La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 29 01 26** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.